

Vous appréciez les produits Amare? Désormais, vous les apprécierez encore plus!

Le programme **Subscribe & Save Rewards de Amare** a été mis en place pour montrer à quel point nous apprécions nos Clients et Brand Partners!

Vous pouvez désormais bénéficier d'encore plus d'avantages avec **Subscribe & Save Rewards (SSR)**! C'est notre manière de tous vous «remercier» pour votre fidélité et votre engagement! Lorsque vous commandez des produits Amare via le programme **Subscribe & Save**, vous faites des économies sur ces achats, mais vous remportez également des points Récompense qui pourront être échangés pour acheter des produits Amare supplémentaires. Et la meilleure chose? Plus longtemps vous participerez, plus vous remporterez de points Récompense!



AUCUNE LIMITE
sur le nombre
de points que
vous pouvez
remporter!

Des remises toujours plus importantes

Ce qui est incroyable avec **Subscribe & Save Rewards**, c'est que plus longtemps vous participerez, plus vous gagnerez de Points récompense!

**0-4
MOIS**

Gagnez l'équivalent de
10% du montant de
votre commande

**5-8
MOIS**

Gagnez l'équivalent de
15% du montant de
votre commande

**9-12
MOIS**

Gagnez l'équivalent de
20% du montant de
votre commande

**13+
MOIS**

Gagnez l'équivalent de
25% du montant de
votre commande

Plus d'économies. Plus de récompenses.

Les 5 principales raisons de commencer à économiser avec Subscribe & Save Rewards:

1. Sa simplicité d'utilisation:

C'est simple : vous êtes récompensé à chaque achat.*

2. Doublez vos avantages:

Tout d'abord, vous économisez 10 % sur vos achats avec le programme Subscribe & Save. Ensuite, les Points remportés sont ajoutés sur votre compte sous forme de Points récompense. Vous pouvez utiliser ces Points pour obtenir des produits Amare GRATUITS parmi ceux figurant dans notre Sélection de produits gratuits.*

*Les produits composant notre Sélection de produits gratuits sont déterminés par Amare Global Europe AB et Amare Global Europe AB est en droit de modifier ladite Sélection de produits.

3. Un retour hyper intéressant:

Recevez des Points récompense pouvant représenter jusqu'à 25 % du montant de vos achats Subscribe & Save ; ces points peuvent être utilisés pour réaliser de futurs achats.

4. Idéal pour votre activité:

De solides récompenses fidélité pour les nouveaux Clients et Brand Partners que vous aurez personnellement parrainés.

5. Vous avez le contrôle:

Gérez vos Points sur amare.com, à la page Réglages > Subscribe & Save Rewards.

Comment vous qualifier?



Passez une commande **Subscribe & Save** d'une valeur nette de 40€ minimum en une seule commande durant le mois en cours.



Commencez à gagner des Points récompense!



Choisissez des produits Amare GRATUITS parmi notre Sélection de produits gratuits.*

Exemple de SSR: Karen a atteint le niveau de points 25% SSR. Elle passe une commande Subscribe & Save de 200€ (nette, hors TVA) en octobre et remporte 50Points SSR. Les points de Karen pourront être utilisés à compter du 1ernovembre. Elle souhaite obtenir un produit GRATUIT d'une valeur nette de 50€ contre 50Points SSR et des frais d'échange de 8€.* Karen peut ajouter son produit GRATUIT à sa commande Subscribe & Save de novembre pour économiser sur les frais d'expédition.

*Des frais d'échange de 8€ (plus TVA) minimum seront appliqués pour toute commande avec échange de SSR, calculés par incréments de 100points. Par exemple, les échanges de 1 à 100points entraînent des frais d'échange de 8€ (plus TVA). Les échanges de 101 à 200points entraînent des frais d'échange de 16€ (plus TVA). Les échanges de 201 à 300points entraînent des frais d'échange de 24€ (plus TVA) et ainsi de suite. Les frais d'échange ne peuvent être réglés avec des Points SSR.

*Les produits composant notre Sélection de produits gratuits sont déterminés par Amare Global Europe AB et Amare Global Europe AB est en droit de modifier ladite Sélection de produits à tout moment et quelle qu'en soit la raison à son entière discrétion, via communication directe avec le Brand Partner ou annonces officielles dans les publications officielles de la Société.

Alors, qu'attendez-vous ?

Commencez à remporter des points dès aujourd'hui!

SUBSCRIBE & SAVE REWARDS

Rempportez des points et faites des économies !

Participez au programme Subscribe & Save Rewards (SSR) et commencez à économiser dès aujourd'hui ! Ce programme est optionnel et ouvert à tous les Clients et Brand Partners. Vos Points SSR peuvent être utilisés pour obtenir des produits Amare gratuits parmi notre Sélection de produits gratuits.

**Les produits composant notre Sélection de produits gratuits sont déterminés par Amare Global Europe AB et Amare Global Europe AB est en droit de modifier ladite Sélection de produits à tout moment et quelle qu'en soit la raison à son entière discrétion, via communication directe avec le Brand Partner ou annonces officielles dans les publications officielles de la Société.*

Comment se qualifier

Passez une commande Subscribe & Save d'une valeur nette de 40 € minimum durant le mois en cours pour être éligible pour ce programme spécial. Une fois qualifié, vous pourrez commencer à remporter vos Points !

Comment cela fonctionne

0-4 mois :

- Recevez l'équivalent de 10 % du sous-total de votre commande en Points SSR.

5-8 mois :

- Recevez l'équivalent de 15 % du sous-total de votre commande en Points SSR.

9-12 mois :

- Recevez l'équivalent de 20 % du sous-total de votre commande en Points SSR.

13 mois et plus :

- Recevez l'équivalent de 25 % du sous-total de votre commande en Points SSR.

Conditions générales

Les Clients et Brand Partners Amare (ci-après désignés les « Participants ») peuvent participer au programme Amare Subscribe & Save Rewards (ci-après désigné « SSR ») pour remporter des Points récompense (ci-après désignés les « Points ») avec leurs commandes. Les Points peuvent être échangés contre les Produits définis par Amare Global.

Les Participants peuvent se qualifier pour le SSR en passant une commande Subscribe & Save éligible durant un mois civil.

Les commandes Subscribe & Save éligibles correspondent à des commandes Subscribe & Save d'une valeur nette de 40 € minimum hors taxes, droits et frais d'expédition.

Le SSR restera en vigueur tant que le Participant passera une commande Subscribe & Save éligible durant le mois civil.

Le Participant doit être en règle avec Amare pour pouvoir conserver ses points Récompense Subscribe & Save.

Comment gagner des points ?

Un Participant est réputé actif sur le SSR lorsqu'il passe sa première commande Subscribe & Save éligible et commence à générer des points utilisables pour les commandes ultérieures.

- Les commandes passées avant la première commande Subscribe & Save éligible ne générèrent pas de Points.
- Une fois le Participant actif dans le SSR, les Points des commandes ponctuelles ultérieures et commandes Subscribe & Save durant le mois civil sont considérés comme en attente, et ne pourront être utilisés qu'une fois validés.
- Une commande Subscribe & Save éligible doit être passée dans le mois en cours afin de convertir les Points en attente en Points validés.
- Des Points sont obtenus pour chaque commande en fonction du nombre de mois consécutifs pendant lesquels un Participant a passé une commande Subscribe & Save éligible.
- Le participant gagnera l'équivalent de 10 % du sous-total de sa commande en Points pour 0 à 4 mois de qualification consécutifs.
- Le participant gagnera l'équivalent de 15 % du sous-total de sa commande en Points pour 5 à 8 mois de qualification consécutifs.
- Le participant gagnera l'équivalent de 20 % du sous-total de sa commande en Points pour 9 à 12 mois de qualification consécutifs.
- Le participant gagnera l'équivalent de 25 % du sous-total de sa commande en Points pour 13 mois et plus de qualification consécutifs.
- Le participant remportera l'équivalent de 100 % des frais d'expédition de sa commande sous forme de Points.

Comment échanger des points ?

- Les Points sont employés pour obtenir les produits définis par Amare, et selon des quantités de Points spécifiques.
- Les Points ne peuvent pas être utilisés pour payer les frais d'expédition, ou encore les droits et taxes divers.
- Des frais d'échange de 8 € s'appliquent tous les 100 Points utilisés sur la commande au moment de l'échange.
- Les taxes peuvent être calculées sur la valeur originale du produit.
- Les Points ne sont pas remboursables contre leur valeur en espèces ni transférables.
- Les Produits échangés contre des Points doivent être intégralement réglés avec des Points.
- Les Produits échangés contre des Points ne génèrent pas de PV et ne peuvent pas être retournés ni échangés.
- Il n'y a aucune limite en ce qui concerne le nombre de Points pouvant être échangés lors de la commande, en une seule transaction.

Comment les points peuvent-ils être perdus ou expirer ?

Si un Participant ne passe pas de commande Subscribe & Save éligible avant la fin d'un mois civil et qu'aucun délai de grâce n'est disponible, son solde de Points sera perdu et ledit Participant ne sera plus considéré comme actif dans le cadre du SSR. Le Participant devra créer une nouvelle commande Subscribe & Save éligible afin d'obtenir à nouveau des Points.

- Un délai de grâce permet au Participant de conserver son statut dans le programme SSR, s'il n'a pas de commande Subscribe & Save éligible pour le mois en cours.
- Une fois son délai de grâce utilisé, le Participant ne remportera pas les Points en attente associés aux commandes du mois et maintiendra son taux de pourcentage concurrentiel actuel.
- Le Participant bénéficie d'un délai de grâce tous les douze (12) mois.
- Les délais de grâce ne sont pas cumulables.
- Si un Participant retourne une commande ou se voit rembourser une commande ayant généré des Points, les Points de la commande seront supprimés du compte du Participant.
- Les Points non utilisés expirent douze (12) mois après leur date d'attribution.

FAQ Programme Subscribe & Save Rewards

Q : Comment puis-je me qualifier pour obtenir des Points Subscribe & Save Rewards (SSR) ?

R : Qualifiez-vous pour obtenir des Points SSR en passant chaque mois une commande Subscribe & Save (S&S) pour un sous-total net minimum de 40 €. Ainsi, toutes vos commandes du mois civil vous permettront d'obtenir des Points en fonction de votre Pourcentage d'échange de Points actuel !

Q : Combien de Points par mois puis-je gagner au maximum ? Combien de Points par mois puis-je utiliser au maximum ?

R : Il n'y a aucune limite de Points que vous pouvez gagner ou utiliser chaque mois.

Q : Quand les Points SSR expirent-ils ?

R : Les Points SSR expirent 12 mois après versement sur votre solde de Points.

Q : À quelle fin puis-je utiliser les Points SSR ?

R : Vous pouvez échanger des Points SSR contre d'incroyables produits Amare. Les Packs sont exclus.

Q : Qui peut remporter des Points SSR ?

R : Le Programme SSR est réservé aux Clients et Brand Partners actifs.

Q : L'échange de Points occasionne-t-il des frais ?

R : Oui, cela occasionne des frais d'échange s'élevant à 8 € pour 100 Points SSR échangés par commande, plus les frais d'expédition et taxes applicables. Voici un exemple concret :

- Lorsque vous échangez 1-100 Points SSR, vous devez vous acquitter de frais d'échanges s'élevant à 8 € (plus TVA).
- Lorsque vous échangez 101-200 Points SSR, vous devez vous acquitter de frais d'échanges s'élevant à 16 € (plus TVA).
- Lorsque vous échangez 201-300 Points SSR, vous devez vous acquitter de frais d'échanges s'élevant à 24 € (plus TVA).

Q : Dois-je toujours m'acquitter des frais d'expédition ?

R : Oui, pour chaque commande réglée avec des Points, les frais d'expédition applicables vous seront facturés.

Q : Est-ce que je remporte des Points pour chaque commande ?

R : Oui, chaque commande génère des Points. Les Points sont calculés en fonction du pourcentage d'échange actuel, multiplié par le sous-total de la commande.

Q : Est-ce que je remporte des Points grâce aux frais d'expédition ?

R : Oui, vous bénéficiez de l'équivalent de 100 % de la somme dépensée en frais d'expédition sous forme de Points.

Q : Est-ce que je remporte des Points grâce aux différentes taxes ?

R : Non, vous ne remportez pas de Points sur la somme dépensée en taxes.

Q : Quand ma commande Subscribe & Save devrait-elle être traitée ?

R : Pour remporter des points pour chaque commande que vous générez chaque mois, votre commande Subscribe & Save éligible doit être passée ce même mois.

Q : Puis-je acheter des produits avec mes Points sur le compte d'une autre personne ?

R : Non, les Points ne sont pas transférables.

Q : Dois-je utiliser tous les Points lors d'une commande ou puis-je utiliser la moitié de mes Points, et payer le reste de ma commande avec ma carte de crédit ?

R : Vous ne pouvez pas acheter de produits partiellement avec des Points. Vous devez disposer de suffisamment de Points. Cependant, vous pouvez ajouter d'autres articles dans votre panier d'achats en même temps lorsque vous échangez des Points S&S contre des produits gratuits. Ces autres produits peuvent être réglés avec tout autre mode de paiement disponible.

Q : Qu'advient-il des Points si je viens à retourner ma commande ?

R : Si vous retournez une partie d'une commande pour laquelle vous avez reçu des Points, ces Points seront repris sur votre compte. En cas de retour avant réception des Points, les Points en attente pour ladite commande seront annulés.

Q : Qu'est-ce qu'un délai de grâce ?

R : Un délai de grâce vous permet de passer un mois de commande S&S éligible sans impacter votre statut dans le cadre du programme SSR. Cela vous permet de conserver votre niveau de pourcentage actuel ainsi que votre solde de Points, même si vous n'avez pas de commande éligible pour le mois en cours. Cependant, vous ne remporterez aucun nouveau Point en attente pour le mois.

Q : Puis-je choisir de ne pas utiliser mon délai de grâce ?

R : Non, le délai de grâce est utilisé automatiquement pour veiller à ce que vous puissiez maximiser et conserver vos Points et votre taux d'échange.

Q : À quelle fréquence vais-je recevoir un délai de grâce ?

R : Une fois votre délai de grâce utilisé, vous bénéficierez d'un nouveau délai de grâce dans 12 mois. Les délais de grâce ne sont pas cumulables.

Q : Que se passe-t-il si je ne passe pas de commande Subscribe & Save éligible avant la fin du mois ?

R : Si vous disposez d'un délai de grâce, ce dernier sera utilisé pour veiller à ce que vous restiez actif dans le cadre du programme SSR. Cependant, si vous ne disposez pas de délai de grâce, vous perdrez votre solde de Points récompense et votre taux d'échange repassera à 10 %.